

Réf: Dossier N° 065206

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE VISION TRANSPORT NASSA » en abrégé « (NOVI TRANS) »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA ANONO, Lot 5051, Ilot 133

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION TRANSPORT NASSA » en abrégé « (NOVI TRANS) »

Objet : TRANSPORT ; DIVERS ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION , LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES ; L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIER AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX ; LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE ; LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE OPERATION FINANCIERES, COMMERCIALES , INDUSTRIELLES , MOBILIERES ET IMMOBILIERE , SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA ANONO, Lot 5051, Ilot 133

Dirigeant(s) : M DOGO NASSA JACQUES-CHADRAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08280 du 22/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41180/GTCA/RC/2021 du 22/12/2021

